



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

AVIS DE PUBLICITÉ

Identification du gestionnaire du domaine

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
2 rue Juliette Dodu – 97706 Saint-Denis messag cedex 9

Contact : M. Pascal FOLIO – (DEAL /Antenne Sud)

Courriel : pascal.folio@developpement-durable.gouv.fr

Tél : 0262 40 25 26 **Fax :** 0262 40 25 25

Objet de la publicité

Occupation ou utilisation du domaine public fluvial liée à une exploitation économique.

Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques pour les titres d'occupation du Domaine Publique Fluvial (article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques)

Lieu d'occupation : une portion de la rivière Dabort sur la commune de Saint-Pierre

Précisions sur le lieu où se situe l'occupation/utilisation du DPF naturel :

- Le présent avis concerne une portion de la rivière Dabort à Saint-Pierre dans le cadre d'activités de loisirs et gestion d'un parc aventure aérien composé de 8 parcours acrobatiques en hauteur avec plateformes de réception et câbles suspendus,
- Superficie concernée : 2897 mètres linéaire,
- Durée : 5ans.

Date limite de remise des candidatures : 27 mars 2026 à 12h00 (heure locale)

L'heure de remise des candidatures est l'heure locale de l'adresse du gestionnaire du domaine.

Le mode retenu de transmission des candidatures est l'échange électronique. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les candidatures transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement ; Antenne Sud

7, chemin de la balance ravine blanche 97410 Saint-Pierre

Courriel : alain.picard@developpement-durable.gouv.fr

Date d'envoi à la publication : 16/03/2026